ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

durée du travail

Question écrite n° 19873

Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur une enquête récente réalisée par le cabinet d'audit Deloitte Touche Tohmatsu pour gestion sociale et qui précise que 68 % des directeurs de ressources humaines interrogés pensent que la mise en place des 35 heures n'entraînera pas d'accroissement des effectifs de leur entreprise. Il lui demande quelle est sa position face à un tel résultat.

Données clés

Auteur : M. Robert Lamy
Circonscription : Rhône (8e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 19873
Rubrique : Travail
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 octobre 1998, page 5374